

Procès-Verbal du Conseil Municipal du Vendredi 1^{er} Septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le **premier septembre**, à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Julien de l'Escap, se sont réunis dans la salle habituelle, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur EMARD Frédéric, Maire, conformément aux articles L 2121-10, L2121-11 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation : le 25 août 2023

Présents : 08 :

Le Maire, M. EMARD Frédéric,

Les adjoints : M. CORMIER Michel, M. JASMINE Denis, Mme GILBERT-DEBORDE Sonia,

Les conseillers municipaux : Madame JUILLOT Patricia ainsi que Messieurs NAVARRE Julien, ROUSSEAU Florian et STAUDT Florent.

Absents excusés : 4 : Mesdames BOUCHÉ Patricia et BOURASSEAU Catherine, et Messieurs DEPIERRE Bertrand et LANDREAU Reynald.

Absents non excusés : 1 : Mme VIVIEN Céline

Pouvoirs : 4

Mme BOUCHÉ Patricia a donné pouvoir à Mme GILBERT-DEBORDE Sonia,

Mme BOURASSEAU Catherine a donné pouvoir à M. NAVARRE Julien,

M. DEPIERRE Bertrand a donné pouvoir à M EMARD Frédéric,

M. LANDREAU Reynald a donné pouvoir à M. STAUDT Florent.

Secrétaire de Séance : Monsieur STAUDT Florent a été élu

En exercice : 13

Présents : 8

Pouvoirs : 4

Abs excusés : 4

Non excusés : 1

Nombre de Votants : 12

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 28 juillet 2023
2. Abonnement à Panneau Pocket
3. Contrat VILLASSUR
4. Avenant à la convention de gestion du dispositif de signalement des actes de violences, de discriminations, d'harcèlement et d'agissements sexistes
5. Eau 17 : Rapport d'activité 2022
6. Devis Soluris pour COMEDEC
7. Questions diverses

Délibérations consultables en Mairie

Monsieur le maire demande une adjonction à l'ordre du jour afin de voter le point suivant:

- **Programme « Village d'Avenir »**



Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la modification de l'ordre du jour comme suit :

1. Approbation du procès-verbal du 28 juillet 2023
2. Abonnement à Panneau Pocket
3. Contrat VILLASSUR
4. Avenant à la convention de gestion du dispositif de signalement des actes de violences, de discriminations, d'harcèlement et d'agissements sexistes
5. Eau 17 : Rapport d'activité 2022
6. Devis Soluris pour COMEDEC
7. **Programme « Village d'Avenir »**
8. Questions diverses

1- Approbation du Procès-Verbal de Conseil Municipal du 28 Juillet 2023

Une erreur a été constatée après validation des signataires du Procès-verbal dans l'entête de présentation.

Il convient de lire « **18h30** » au lieu de « **20h30** » dans le paragraphe « ...L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit juillet... »

- **Approuvé à 12 voix « pour »**

2 – Abonnement à Panneau Pocket

D2023.09.30

Présentation de l'application Panneau Pocket, soit :

- un abonnement de 3 ans pour 390 € TTC avec 6 mois supplémentaires offerts.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Accepte de souscrire à l'abonnement pour 3 ans**
- **Autorise le maire à mandater la facture pour le montant précité**
- **Autorise le maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.**

Vote : Pour : 12 contre : 0 Abstention : 0

3 – Contrat VILLASSUR

D2023.09.31

Ouïe les explications du Maire sur le contrat d'assurance de la commune et les régularisations à effectuer sur certains bâtiments et après en avoir énuméré les garanties,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise le Maire à signer le nouveau contrat d'assurance et à mandater la société d'assurance GROUPAMA.**

Vote : Pour : 12 contre : 0 Abstention : 0

4– Avenant à la convention de gestion du dispositif de signalement des actes de violences, de discriminations, d'harcèlement et d'agissements sexistes.

D2023.09.32

Le Maire présente l'avenant du Centre de Gestion sur la convention de gestion signée en novembre 2021 sur le dispositif de signalement des actes de violences, de discriminations, d'harcèlement et d'agissements sexistes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise le Maire à signer l'avenant du Centre de Gestion du Département**

Vote : Pour : 12 contre : 0 Abstention : 0



U.F. 8

5- Eau 17- Rapport d'activité 2022

D2023.09.33

Le Maire présente le rapport annuel d'Eau 17 sur son activité 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve le rapport d'Eau 17**

Vote : Pour : 12 contre : 0 Abstention : 0

6- Devis Soluris pour COMEDEC

D2023.09.34

Le Maire présente le devis de Soluris afin de remettre en service la communication électronique des données d'état civil (COMEDEC).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Accepte de remettre en service COMEDEC**
- **Autorise le maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.**

Vote : Pour : 12 contre : 0 Abstention : 0

7- Programme « Village d'Avenir »

D2023.09.35

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Accepte de postuler au Programme « Village d'Avenir »**

Vote : Pour : 12 contre : 0 Abstention : 0

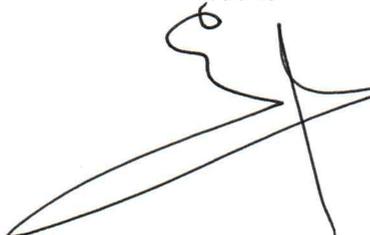
8- Questions Diverses

- Nocturnes en Vals de Saintonge : Le Conseil Municipal accepte de postuler aux Nocturnes en Vals de Saintonge pour l'année 2024.
- Spectacle le 17 septembre à Moulin Brun « L'homme semence » par la comédie de l'Eperon. La commune fournira des bancs, la scène et le pot de fin de soirée.
- Suite à la visite Terra Aventura, modification du parcours et des aménagements proposés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 20

Le prochain Conseil Municipal Ordinaire aura lieu le 5 octobre 2023.

Le Maire
EMARD Frédéric



Secrétaire de Séance
STAUDT Florent



B F

